

P'TIT TOUR A VELO USEP 2006

Infos du 17 et 18 janvier

Ecoles présentes

St Martin de Queyrières - Pt de Cervières - Mi-Chaussée - St Chaffrey – La Salle – Monétier Réallon – Chorges – La Freissinouse – Tallard – La Roche des Arnaud – Puy St Pierre
Assistent : Jean-Paul Borel (CPC Briançon) Gilles Brochier (Délégué USEP)

Planning des journées

Quelques modifications sont intervenues :

Monétier et Pont de Cervières iront à Chorges

La Freissinouse ira à Veynes.

Des incertitudes pour Puy St Eusèbe, St Crépin et une classe de Serres.

Doivent encore confirmer (feuille joint)

St Crépin – Fontreyne – Les Eyssagnières – Chorges – Les Orres – La Roche des A – Rosans et Val des Prés.

Sécurité

L'assistance sera assurée par l'ASA (Alpes Secours Ambulances) avec le concours du Dr Richoux (Briançon) , du Dr Benoit-Crespin (23 mai à Chorges)

Nous sommes en contact avec les médecins de Veynes et Chorges pour mettre en place une collaboration efficace sur les 2 journées restantes.

2 dossiers seront déposés en Préfecture (Veynes et Chorges) et un en sous-Préfecture (Clarée)

Un contact sera établi avec la Gendarmerie et les motards pour relancer la collaboration.

Transports

Un partenariat est engagé avec le Conseil régional et la SNCF pour les transports par le train.

Les cars seront utilisés pour la journée en Clarée ainsi que pour relier la gare si besoin.

Le transport des vélos sera dissocié . Il faut trouver un véhicule pour chaque classe (voir avec parents, commune ou association locale)

Agréments

La demande d'agrément est à faire auprès de l'Académie trois semaines avant la journée de reconnaissance. Il est nécessaire de mentionner « sous réserve de réussite au test »

Cela vous permettra de démarrer l'activité dès l'agrément obtenu.

Organisation pédagogique et administrative

Consulter le site de l'Inspection académique (rubrique EPS) où vous trouverez un dossier sur les activités cyclistes.

Le projet pédagogique (formulaire dans le classeur EPS) est à conserver à l'école sauf demande expresse de l'IEN.

Journées de reconnaissance et d'agrément (encadrement bénévole)
--

OBLIGATOIRE POUR TOUS...

Dates et horaires

Veynes le samedi 25 mars à 13h30 (Report le Me 5 avril à 8h30)

Chorges le samedi 1^{er} avril à 13h30 (Report le Me 5 avril à 13h30)

Briançon le samedi 8 avril ou le Me 12 avril à 9h (Report le 6 mai à 13h30)

Chaque animation durera 3h environ

Les lieux de rendez-vous seront communiqués ultérieurement.

Préparation en classe

Prévoir une dizaine de séances .

Pour les séances de maniabilité dans la cour ou un espace clos, il n'y a pas besoin d'encadrement supplémentaire.

Vérifier l'état des vélos . Solliciter l'entourage de l'école pour les vélos manquants.

Quelques casques peuvent être prêtés (contacter l'USEP). Toutefois, il faut insister pour que l'enfant ait son propre casque.

Documents pédagogiques à utiliser :

Le cyclisme à l'école Editions EPS

EPS 1 n° 121 et 124 (photocopies disponibles à l'USEP)

Site de l'Inspection Académique (activités cyclistes)

Exemples vécus d'animations cyclistes pour les jeunes (photocopies disponibles à l'USEP)

Itinéraires

Ils sont à l'étude actuellement sur chaque site

Sur Veynes :

départ de la gare avec circuit par Furmeyer – St Auban d'Oze – Chabestan

Pique-nique au plan d'eau et retour sur Veynes (gare)

Différentes possibilités de bouclage existeront pour atteindre le plan d'eau

Un groupe local est constitué pour aider à l'organisation

Sur Chorges

Départ prévu à la gare

Pique- Nique prévu à Chanteloube

3 itinéraires de niveaux différents seront possibles . Tracés avec l'aide du club local,

Ils seront reconnus le 18 mars prochain par le délégué et vélo Passion.

L'arrivée comprendra un tour dans Chorges avant de revenir à la gare.

Dans la Clarée

Départ et arrivée aux Alberts

Possibilité de prolonger jusqu'à Briançon (Champ de Mars)

Un point sera fait mardi 31 janvier par le groupe d'organisation (CPC/USEP/Service des sport Briançon)

Des boucles différentes jusqu'à Névache permettront d'adapter les parcours aux possibilités des enfants

Animations à l'arrivée

Cela dépendra du budget alloué

Rien n'est fait pour l'instant

Finances

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de :

Conseil régional :- Conseil Général – Banque Populaire et Casden

Office du tourisme de Montgenèvre – Sécurité Routière

Réalisation tee-shirts et livrets

Chaque participant enfant et adulte aura un tee-shirt au pique-nique .

Chaque enfant aura un livret de participation et une attestation individuelle.

Le versement de la participation de 2€/enfant et adulte sera demandée pour le journée de préparation.

Le tee-shirt comprendra le logo officiel devant et le logo du partenaire au dos

Pour tout problème rencontré, contacter le délégué au 06 79 07 56 90

Contrat de participation **(à lire attentivement)**

L'association participante s'engage à :

1. Préparer les enfants (cycle de préparation suffisant)
2. Gérer le matériel de la classe (vélos, casques)
3. Participer à la journée de reconnaissance avec son encadrement bénévole
4. Prendre le train (selon l'organisation prévue)
5. Prendre en charge le transport des vélos en s'appuyant sur une aide locale (parents, mairie, association)
6. Régler une participation de 2€ par enfant pour le tee-shirt

L'USEP 05 s'engage à

1. Prendre en charge le transport des enfants (train ou car selon les possibilités)
2. Mettre sur pied toute l'organisation de la sécurité (médecins et ambulance)
3. Déposer les déclarations administratives en Préfecture
4. Organiser les journées de reconnaissance

Fait à

le

Signature du responsable de l'association
(Nom Prénom)

(à retourner à l'USEP)

L'édition 2004 en photos...

